

**Fondation pour l'Université de Neuchâtel**

Faubourg de l'Hôpital 41  
2000 Neuchâtel

# Rapport de gestion

# 2021

## Table des matières

Mission .....	2
Membres du Conseil de fondation .....	2
Composition du Conseil de fondation .....	3
Calendrier .....	3
Résumé de l'année 2021 .....	3
Comptes annuels.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Rapport de l'organe de révision .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Mission

La Fondation pour l'Université est une fondation au sens des articles 80ss du Code civil suisse. Elle a été constituée le 11 mars 2021 et inscrite au Registre du Commerce le 15 mars 2021.

La Fondation a été créée afin de contribuer au développement et au rayonnement de l'Université de Neuchâtel, qui était jusque-là la seule université de Suisse à ne pas disposer d'une Fondation de droit public cantonal autonome.

La Fondation pour l'Université de Neuchâtel s'engage à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement et les autres prestations de l'université afin de contribuer durablement à son rayonnement. Pour ce faire, elle entend se doter d'un capital propre important et d'une gouvernance distincte lui permettant de se concentrer sur le financement d'activités innovantes s'inscrivant dans le plan stratégique de l'université. Elle aspire à promouvoir, attirer et retenir les talents. Elle s'assure que les projets ou engagements pris répondent aux standards de réalisation et d'exécution les plus exigeants, de manière à mettre en œuvre les moyens que lui confient ses donateurs avec le plus grand soin et avec un souci d'efficacité ainsi que de transparence permanent.

## Membres du Conseil de fondation

Le Conseil de la Fondation regroupe des compétences professionnelles reconnues dans le Canton et hors du Canton, en particulier dans le domaine de la gestion de fondations. Les membres agissent de manière bénévole, s'assurent de l'absence de conflits d'intérêts et établissent une relation de confiance avec le rectorat ainsi que les diverses facultés. Ils et elles s'investissent afin que la Fondation pour l'Université de Neuchâtel parvienne aussi rapidement que possible à apporter une contribution significative et durable à l'épanouissement de son université.

## Composition du Conseil de fondation

### **Président**

Kilian Stoffel, Recteur de l'Université de Neuchâtel

### **Vice-présidente**

Manuela Surdez

### **Membres**

Séverine Gutmann, secrétaire générale

Jean-Frédéric Jauslin

Jean-Marie Grether, vice-recteur finances et accréditation de l'Université de Neuchâtel

Jean Berthoud

Alain-Robert Tissot

## Calendrier

Création des statuts de la Fondation : 11 mars 2021

Inscription au Registre du Commerce : 15 mars 2021

Le Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2021, dont la première séance a eu lieu le jeudi 20 mai 2021.

## Résumé de l'année 2021

2021 a été l'année de la création de la Fondation pour l'Université et la recherche de ses membres, afin de pouvoir développer ses activités. Les membres fondateurs qui ont rejoint la fondation sont au nombre de cinq. Il s'agit du côté du Rectorat de l'Université de Neuchâtel de MM. Kilian Stoffel et Jean-Marie Grether, de Mme Séverine Gutmann, membre du Conseil de l'Université, de Mme Manuela Surdez, économiste et Directrice d'entreprise du domaine industriel, et de M. Jean-Frédéric Jauslin, ancien dirigeant de la Bibliothèque nationale et ancien directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC).

Lors de la première séance du 20 mai 2021, deux nouveaux membres ont été nommés et ont rejoint le Conseil, il s'agit de deux cadres dirigeants du milieu bancaire, soit M. Alain Robert-Tissot et M. Jean Berthoud.

Le but de ses premières séances était de discuter de la mise en place de la structure et du fonctionnement du Conseil, de discuter de différents projets et préparer l'avenir de la fondation.